



**VOLLEYBALL**  
histoire du  
volleyball aux  
Jeux  
Olympiques

19.10.2017

## > VOLLEYBALL



Moscou 1980  
Volleyball (H)



Moscou 1980  
Volleyball (F)



Beijing 2008  
Volleyball (H)



Rio 2016  
Volleyball (F)

### INTRODUCTION

Le volleyball apparaît pour la première fois aux Jeux de la XVIII<sup>e</sup> Olympiade à Tokyo en 1964 et il est présent au programme depuis. Les épreuves masculines et féminines sont intégrées en même temps.

### ÉTAPES CLÉS

---

Admission	1957 : lors de la 54 <sup>e</sup> Session du CIO qui a lieu à Sofia en septembre, il est décidé d'admettre le volleyball dans la liste des sports pouvant figurer au programme olympique.  1961 : lors de la 59 <sup>e</sup> Session du CIO qui se tient à Athènes au mois de juin, un vote a lieu au sujet du programme des Jeux de la XVIII <sup>e</sup> Olympiade à Tokyo en 1964 et le volleyball est retenu. Par contre, la proposition de la Fédération d'inclure le volleyball féminin est rejetée.
Admission des femmes	1962 : lors de la 60 <sup>e</sup> Session du CIO qui a lieu à Moscou en juin, il est décidé que le volleyball féminin figurera au programme des Jeux de la XVIII <sup>e</sup> Olympiade à Tokyo en 1964.

---

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉQUIPES

1964 : 16 équipes (10 masculines, 6 féminines)  
1968 : 18 équipes (10 masculines, 8 féminines)  
1972 : 20 équipes (12 masculines, 8 féminines)  
1976 : 17 équipes (9 masculines, 8 féminines)  
1980 et 1984 : 18 équipes (10 masculines, 8 féminines)  
1988 et 1992 : 20 équipes (12 masculines, 8 féminines)  
1996-2020 : 24 équipes (12 masculines, 12 féminines)

[En savoir plus sur le volleyball](#)

## > ÉPREUVES PAR ÉDITION DES JEUX

<b>VOLLEYBALL</b>	<b>1896</b>	<b>1900</b>	<b>1904</b>	<b>1908</b>	<b>1912</b>	<b>1920</b>	<b>1924</b>	<b>1928</b>	<b>1932</b>	<b>1936</b>	<b>1948</b>	<b>1952</b>	<b>1956</b>	<b>1960</b>	<b>1964</b>	<b>1968</b>	<b>1972</b>	<b>1976</b>	<b>1980</b>	<b>1984</b>	<b>1988</b>	<b>1992</b>	<b>1996</b>	<b>2000</b>	<b>2004</b>	<b>2008</b>	<b>2012</b>	<b>2016</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>	
Hommes																														<b>15</b>	
Femmes																															<b>15</b>
<b>Nombre d'épreuves</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>15</b>																												

Colonne « Total » à droite = nombre de fois au programme

## > CRÉDITS

### À PROPOS DU CEO

Le Centre d'Études Olympiques du CIO est la source de référence pour la connaissance olympique. Nous partageons cette connaissance avec des professionnels et des chercheurs, notre but étant de fournir des informations, donner accès à nos collections uniques, encourager la recherche et stimuler l'échange intellectuel. Faisant partie intégrante du CIO, nous bénéficions d'une position idéale pour fournir les informations les plus exactes, pertinentes et actualisées sur l'Olympisme. Nos collections couvrent tous les principaux thèmes liés aux Jeux Olympiques et au Mouvement olympique, et illustrent leur place dans la société. Découvrez toutes nos collections grâce à l'[Olympic World Library](#) (OWL), un catalogue de bibliothèque ainsi qu'un portail d'information entièrement consacré à la connaissance olympique. Parmi les ressources vous trouverez la documentation officielle du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques ainsi que des publications de chercheurs de renom international.

Pour en savoir plus sur le Centre d'Études Olympiques, consultez notre page web [www.olympic.org/etudes](http://www.olympic.org/etudes) ou écrivez-nous à [studies.centre@olympic.org](mailto:studies.centre@olympic.org).

### IMAGES

- Couverture : © 2016 / Comité International Olympique (CIO) / EVANS, Jason.
- Page 2 (de gauche à droite) : © 1980 / Kishimoto/CIO. © 1980 / Kishimoto/CIO. © 2008 / Kishimoto/CIO / NAGAYA, Yo. © 2016 / CIO / EVANS, Jason.

### DÉCHARGE

"Ce contenu (le "Contenu") est mis à votre disposition par le Comité International Olympique (le "CIO") à des fins non-commerciales, d'éducation, de recherche, d'analyse, d'examen ou de reportage uniquement. Le Contenu ne devra pas être redistribué tel que mis à votre disposition par le CIO, en tout ou en partie, sauf s'il s'agit d'une œuvre dérivée que vous avez créée. La redistribution de compilations du Contenu mis à votre disposition est expressément exclue. Vous devez mentionner la source et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de façon raisonnable, mais en aucun cas d'une manière suggérant que le CIO et ses entités affiliées, notamment le Centre d'Études Olympiques ("CEO"), approuvent votre utilisation. Le CIO, par le biais du CEO, s'efforce de vous fournir des informations exactes et actualisées. Toutefois, le CIO et le CEO ne fournissent aucune garantie et ne font aucune déclaration au sujet de, ni n'assument de responsabilité quant à, l'exactitude et l'exhaustivité des informations figurant dans le Contenu."

© 2017 Comité International Olympique